



MOT DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

Récemment, le Conseil du trésor annonçait que le processus de négociation visant à renouveler nos conventions collectives s'accélérait. Toutefois, cela ne permet pas de traduire les discussions en de véritables avancées. **Force est de constater qu'après 31 rencontres de la table de négociation sectorielle de la FP, nous n'avons toujours aucune réponse à nos demandes, et ce, malgré un nouveau dépôt patronal sectoriel!**

En effet, durant le mois de juillet, **la partie patronale a retiré 9 propositions**, dont celle qui visait à restreindre la reconnaissance de la formation additionnelle pour l'avancement d'échelon salarial et celle qui aurait reporté à 36 mois de service l'admissibilité au congé à traitement différé. Également, la partie patronale a retiré sa proposition qui aurait permis aux établissements d'adapter l'utilisation du budget des ressources humaines durant la durée de la convention collective.

Bien que ces retraits soient des pas dans la bonne direction, les propositions patronales qui sont toujours en discussion ne permettent pas de s'attaquer aux enjeux et aux problèmes criants touchant les professionnelles, techniciennes et techniciens, qui portent à bout de bras le réseau de la santé et des services sociaux.

Les propositions patronales qui sont toujours en discussion ne permettent pas de s'attaquer aux enjeux et aux problèmes criants touchant les professionnelles, techniciennes et techniciens, qui portent à bout de bras le réseau de la santé et des services sociaux.

Le constat est le même à la table centrale, là où sont discutés notamment les enjeux liés aux demandes salariales. **Toujours zéro réponse, toujours zéro résultat et surtout, toujours la même offre méprisante : 0, 0, 1 %, 1 %, 1 % d'augmentation salariale sur 5 ans.** Rappelons qu'une telle offre contribuerait à l'appauvrissement des employés de l'État et aurait pour effet de doubler le retard salarial pour atteindre près de 15 % au terme de la convention.

En ce qui concerne le **régime de retraite**, les derniers mois de discussion n'ont pas permis d'avancement : **le gouvernement maintient ses demandes** qui auraient notamment pour effet de diminuer notre rente et de repousser l'âge de la retraite de 60 à 62 ans.

Ainsi, malgré le souhait du Conseil du trésor de faire passer les négociations à une seconde vitesse, dans les faits, tant à la table centrale qu'aux tables sectorielles, nous n'avons pas de

réponses concrètes à nos demandes. Nos échanges avec la partie patronale sont toutefois cordiaux et notre objectif est toujours l'atteinte d'« une entente négociée » pour le renouvellement de la convention collective, échue maintenant depuis le 31 mars 2015!

Septembre : un tournant dans les négociations

Les prochaines semaines marqueront un tournant dans les négociations. Entre autres, la Loi 37, régissant la négociation du secteur public, impose une période obligatoire de médiation de 60 jours qui se terminera le 31 août, suivi du dépôt du rapport du médiateur, avant l'obtention du droit de grève légal.

De plus, au mois de septembre, en assemblée générale, nous ferons un bilan de l'état des négociations. **Nous avons donc un rendez-vous important cet automne!** Nous vous encourageons à participer en grand nombre à votre assemblée générale. **La date de votre assemblée vous sera communiquée par votre syndicat.** Également, afin de soutenir la négociation, nous vous invitons à vous mobiliser!

Tout l'automne, votre syndicat vous conviera à des activités de visibilité afin de démontrer votre intérêt à préserver des services publics de qualité, en maintenant et en améliorant nos conditions de travail!

En terminant, nous venons de franchir une étape importante dans les négociations. À la reprise des discussions au mois de septembre, **le comité de négociation s'attendra à ce que la partie patronale affiche enfin ses couleurs face à nos demandes afin de cheminer vers l'atteinte d'un règlement cet automne.**



*Le cœur gris de la FP symbolise notre volonté d'offrir des services de qualité aux usagers et citoyens. Il signifie aussi qu'il est nécessaire d'améliorer nos conditions de travail. **Nous vous invitons à porter votre cœur gris tous les jours, que ce soit sur vos vêtements, avec le cœur gris en feutre, en remplaçant votre photo sur votre profil Facebook par l'image du cœur gris ou encore en insérant le cœur gris comme image dans votre signature courriel.***

DES ATTAQUES SUR TOUS LES FRONTS

Bien que les matières sectorielles soient négociées par chaque fédération, il est tout de même possible de constater que les reculs exigés par le gouvernement ne se limitent pas à notre table sectorielle et à la table centrale.

Que ce soit dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des organismes gouvernementaux ou de la fonction publique, les comités patronaux sectoriels de négociation ont tous déposé des demandes de recul (ou soulevé des « problématiques » menant à des reculs...) attaquant directement nos conditions de travail.

De plus, les comités patronaux refusent de s'attaquer aux enjeux et aux problèmes qui menacent la qualité et l'accessibilité de nos services publics. Plutôt que d'entendre les solutions de milliers de travailleuses et travailleurs du secteur public, les comités patronaux s'entêtent, de manière idéologique, à réaliser des économies de bouts de chandelle.

Le gouvernement voudrait notamment :

- Maximiser la disponibilité de la main-d'œuvre et accroître sa flexibilité et sa mobilité en revoyant certaines clauses de nos conventions collectives;
- Modifier les règles de sécurité d'emploi, de mise en disponibilité et d'assurance-salaire;
- Restreindre les droits syndicaux en reconsidérant les modes de consultations des salarié-es et en révisant les modalités de règlement des litiges;
- Entraver la vie démocratique dans nos établissements en sabrant de façon draconienne dans les libérations syndicales, diminuant ainsi fortement la capacité de représentation de nos membres, et ce, pour tous les syndicats.

Dans un contexte de chambardements importants des structures de nos réseaux, ces demandes trahissent la vision du gouvernement à l'égard des travailleuses et des travailleurs du secteur public : des pions interchangeables au gré de l'humeur des ministres et de leurs réformes.

EN ACTION!

Votre syndicat organise des activités de mobilisation les mercredis. Les activités organisées dans le cadre des MERCREDIS FP visent à démontrer que notre négociation nous tient à cœur! Faisons-nous entendre de plus en plus fort et faisons-nous voir, de plus en plus nombreux! En participant aux activités en grand nombre, vous contribuez à soutenir les négociations!



Kiosque d'information sur les négociations et jeu-questionnaire sur la grève du Syndicat des professionnelles de la santé et des services sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches (FP-CSN)



Activités ludiques et activités d'information sur les négociations et la grève du Syndicat des professionnelles du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches (FP-CSN)



ENTRENOSMANS.ORG

secteurpublic



ÊTRE FP
C'EST
S'APPARTENIR

WWW.FPCSN.QC.CA FACEBOOK.COM/FPCSN